

Plaidoirie pour Gladys

09/04/2023

Gladys Riffard est mère d'un enfant de huit ans et elles sont prises toutes les deux dans les filets d'un système juridique handicapé, qui est sourd à leurs arguments et ne tient pas compte des preuves qu'elles avancent pour leur défense. En même temps, ce filet piège de nombreuses autres personnes avec les mêmes méthodes. Ce constat a conduit Gladys à créer l'*Association pour la défense de nos enfants* avec pour objectif de lever un bouclier commun devant ce dysfonctionnement institutionnel.

En l'absence de statistiques officielles sur les soustractions d'enfants aux parents qui disposent d'un droit de visite, je m'appuie sur des informations tirées des réseaux sociaux pour affirmer que ce nombre est en augmentation exponentielle. Et je remarque que ces affaires commencent presque toujours par des dénonciations de comportements paternels violents, d'ordre sexuel et au-delà, comme des tortures et menaces de mort. Ces plaintes ne sont pas prises au sérieux par les juges, à la fois parce qu'elles sont formulées par des enfants et parce qu'elles sont jugées surréalistes. Et la suite se déroule à partir de ce seul postulat... né dans la tête des juges.

Une fois la probabilité de la culpabilité des pères écartée par le simple arbitrage de ces juges, l'impossibilité des pères d'approcher leur enfant est vue comme la seule ombre au tableau. Et les foudres se déchaînent sur les mères dans une orchestration aussi vertigineuse que prévisible, car systématiquement appliquée ou presque aux plaintes pour incestes. Rien ne leur est épargné : traque, arrestation et interrogatoire musclés, garde à vue, fouille à nue, désenfantement, extradition, jugement partisan, emprisonnement et lourdes amendes. Un traitement auquel les plus grands criminels de droit commun n'ont rien à envier. Et toutes les issues de secours qu'elles tentent d'ouvrir se ferment sur elles dans une mise en scène trop parfaite pour ne pas être suspecte. Juges, avocats, gendarmes, psychologues et services sociaux règlent tous leurs métronomes sur la culpabilité des mères, qui sont accusées de folie et de mensonge et sont traquées comme des bêtes jusqu'à leur épuisement physique, moral et financier... qui se termine parfois par un suicide, comme celui de Corinne Gouget.

Si ces affaires étaient rares elles passeraient inaperçues mais leur étrange augmentation exponentielle pose question. Elle fait apparaître une soudaine épidémie de déficience mentale chez les mères de famille qui interpelle quand on sait que la folie n'est pas une maladie contagieuse. Pourquoi soudain tant de femmes se lèveraient-elles un matin avec la lubie de couper le lien entre le père et l'enfant, tout en sachant que c'est interdit par la loi et sévèrement puni ? Et pourquoi séparer un enfant d'un père qui est bienveillant ? On ne fait pas cela sans raison. Quand on se jette par la fenêtre, c'est parfois pour échapper au feu. La flambée des soustractions d'enfants expliquée par la folie maternelle a bon dos, jusqu'où... jusqu'à quand ?

Dans la même période, les statistiques officielles font état d'une augmentation de la violence masculine au sein des familles, sous la forme de coups, de viols et de meurtres, aussi bien envers les femmes qu'envers les enfants. Mais où sont donc ces hommes violents... si ce n'est derrière les dénonciations et plaintes de leurs victimes ? La mère d'un enfant violé ne se trompe pas quand elle donne de la crédibilité à son récit car elle sait faire la différence entre la souffrance d'avoir été traité comme de la viande et un simple caprice pour recevoir un jouet. Les larmes n'ont pas la même « couleur ». Et cela se confirme quand l'enfant déclare des troubles du comportement qui ressemblent étrangement à ceux qu'il aurait s'il avait été violé. Quoi qu'il en soit, si certains enfants mentent, ils ne peuvent tous mentir. Et si un seul d'entre eux endosse le risque du doute, c'en est un de trop. Si quelqu'un doit porter ce risque, c'est l'adulte et non l'enfant. Dommage que les mères soient les seules à le savoir.

Par quelle étrangeté les pères sont-ils si féroceusement innocentés dans les affaires de soustractions d'enfants ? Pour le savoir, il suffit de voir ce que deviennent les enfants arrachés aux bras de leurs mères... Du blanchiment des pères à leur récupération des enfants il n'y a qu'un pas : celui d'une complicité judiciaire. Car l'option que l'enfant dise la vérité existe, n'en déplaise à la magistrature. Quand un juge écarte cette version du revers de la main à partir de son unique opinion, même quand il y a des preuves, il fait jouer à l'enfant un jeu de hasard. C'est pile ou face. S'il a vraiment subi l'inceste, tant pis pour lui. Il retournera au supplice pour le confort de son père. Un crime.

Voilà une bien curieuse façon de distribuer les rôles et les priorités. De quel droit un juge fait-il passer le droit de visite paternel avant la sécurité de l'enfant ? Qui ne lui explique pas qu'il use et abuse d'un pouvoir qu'il

n'a pas ? Car les tribunaux sont faits pour appliquer les lois, non pour les faire. Quand ils forcent le passage en toute impunité, ça sent la corruption. Car un abus qui vient en servir un autre n'arrive pas par hasard. Quand l'abus judiciaire couvre l'abus paternel, la stratégie se trahit par son omniprésence. Elle signe à la fois sa technique et son objectif, qui se confondent et s'additionnent pour détruire l'innocence.

Cela porte un nom : la pédocriminalité institutionnelle en bande organisée. Chaque enfant dévoré par cette meute lubrique est une insulte au peuple tout entier, qui dort tranquille en croyant que la Justice est juste. Plus qu'une insulte, un viol sociétal se cache derrière celui des gosses. Rien d'étonnant quand on sait que l'approche « par derrière » est le seul angle d'attaque connu de ces lâches, comme pour torturer nos petits en leur déchirant le rectum. Plus qu'un viol... une mutilation. On peut les suivre à la trace par la sodomie. Au programme, l'énergie sexuelle masculine dans son versant brutal et barbare est instrumentalisée, chauffée à blanc par la gangrène pornographique pour précipiter la société vers la décadence. Leurs tendres proies leurs sont préparées par l'instruction de ces pratiques déviantes à l'école et leurs sont livrées pieds et mains liés par des parodies de procès.

Si les hommes croient gagner cette guerre contre les femmes et les enfants parce qu'ils les dominent par la force, ils se trompent. S'ils gagnent une bataille, c'est seulement contre eux-mêmes car cette victoire ne fait que révéler la barbarie dont ils sont capables. Pas de quoi être fier. Et le défoulement de leurs pulsions sexuelles par la violence a tout d'une addiction qui exigera l'escalade pour continuer à fonctionner et qui aura une limite. Pas de quoi être heureux. Pendant ce temps-là, ils passent à côté d'une autre dimension que la sexualité porte en elle. Un état extatique qui va bien au-delà d'une simple jouissance et sans blesser personne, à condition de savoir s'en servir. Par quel mystère cette noble approche de la sexualité est-elle si peu présente dans notre culture ? Qui dérange-t-elle ? Pourquoi la cache-t-on sous un déferlement d'images qui ne montrent que sa récupération diabolique ?

Dans ces affaires d'incestes, qui tournent en véritables tragédies familiales, tous les destins sont brisés y compris celui du père. Personne n'est à sa place. L'enfant est abusé par le père, la mère est abusée par le système judiciaire et le père est abusé par le paradigme mensonger dans lequel on l'a construit. Il consomme sa femme et ses enfants parce qu'il les classe dans la catégorie de ses avoirs. Il les dé-personnifie parce que les considérer comme des êtres humains reviendrait à les mettre au même rang que lui dans l'espèce humaine et cela le déconstruirait socialement. Car on l'a habitué à se définir uniquement par contraste avec la femme et l'enfant, sous prétexte qu'il a un sexe et qu'il est fort, comme s'il était seul à porter un sexe et comme si la force était la seule valeur d'une personne. Quand il exerce un dressage à leur égard, que ce soit par le viol ou la prison, c'est pour les convaincre de reconnaître leur infériorité dans une échelle humaine qui n'existe que dans son imagination.

Cette échelle n'existe pas car la dignité humaine revient à tous ceux qui la peuplent. Les femmes le savent et souffrent de cette infamie depuis la nuit des temps. Mais la torture des enfants sonne l'heure de la fin de cette imposture qui va trop loin. Les mères se lèvent devant ce crime et rien ne les arrêtera parce qu'elles sont les ambassadrices de la survie de l'espèce. Aucune forme de dressage ne brisera leur instinct maternel, que ce soit la prison ou les coups. Quand elles mettent leurs enfants à l'abri d'un père bourreau en risquant leur vie, elles ne protègent pas seulement leur enfant, elles renversent les codes sociaux basés sur une définition du monde masculine qui hiérarchise l'espèce. Elles rendent à tous les enfants leur dignité humaine.

Si ces femmes désobéissent, ce n'est qu'à des lois masculines. Mais qui a dit que l'écriture des lois étaient réservée aux hommes ? A partir du moment où leurs lois mettent l'espèce en danger, les hommes doivent renoncer à convaincre les femmes de les suivre, même par le dressage le plus cinglant. Car celles-ci obéissent à un ordre qui n'a que faire des lois des hommes, celui de la Vie. Sous ce règne, la résistance des mères à la prédation de leurs enfants est plus qu'un droit... un devoir. Et tous ceux qui les persécutent seront jugés un jour ou l'autre par les tribunaux de ce règne.

En attendant ce grand jour, des centaines de mères résistantes souffrent le martyre, dont Gladys. Son affaire sera jugée le 24 mai 2023 à la Cour d'Appel de Chambéry à 16h. Je l'y accompagnerai et j'invite chaque lecteur de cette lettre, homme, femme, enfant, à manifester devant le tribunal pendant cette épreuve qu'elle affrontera sans avocat. Vous pouvez aussi la soutenir en signant sa pétition en ligne sur Mes opinions.com. Et toutes vos idées pour défendre cette cause sont les bienvenues. Merci à vous pour l'attention que vous prêterez à cette lettre.

Sylvie Renault
auteur du livre *ABUS*